

COMMUNE DE FRETEVAL



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Service de l'assainissement collectif



Exercice 2013

COMMUNE DE FRETEVAL (LOIR-ET-CHER)

I. CONTEXTE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs aux prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2013.

La commune de FRETEVAL n'a pas transféré sa compétence d'assainissement collectif.

Par délibération en date du 11 mars 2009, elle a transféré sa compétence d'assainissement non collectif à la Communauté de Communes du Haut Vendômois (SPANC), Place Pierre Genevée à Fréteval (41160).

I.1 Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie directe.

La commune prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relevé des compteurs.
Gestion des abonnés	accueil des usagers
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages

Maire : Bernard PILLEFER

Secrétaire : Sylvie BESNIER jusqu'au 1^{er} octobre 2013,

Secrétaire : Séverine MAHOUDEAU depuis le 1^{er} novembre 2013

Agent technique responsable du réseau : Jean-Claude JOURNET

Agent technique remplaçant : Ghislain BERTIN

II. INDICATEURS TECHNIQUES

II.1 Caractéristiques du service

Abonnés du service

Abonnés	2012	2013	Variation
Nombre d'abonnés domestiques	555	556	1,28%

II.2 Stations d'épuration

1 - Station en centre bourg

Traitement des effluents

Type de station :

traitement biologique par boues activées

Lieu-dit :

Le Bouclou, rue Auguste Moreau

Capacité nominale :

950 EH



Rejet

Soit un nombre de 556 foyers pour 2013

Données techniques

	DBO5	DCO	MES	NKJ	NGL	PT	Débit
Capacité de traitement nominal du système d'assainissement							
Capacité nominale de la station d'épuration	57 Kg/j						150 m3/j

GLOSSAIRE

DCO : demande chimique en oxygène

DB05 : demande biologique en oxygène pendant 5 jours

MES : matières en suspension

NTK : Azote Kjeldhal

PT : Phosphore total

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DB05 par jour

Seules les données effectivement disponibles sont reportées.

2 – Station « Le Plessis »

Traitemennt des effluents

Type de station : roseaux, filtre à Macrophytes

Lieu-dit : Le Plessis

Capacité nominale : 150 EQH
9 kg de DBO 5/j
22,5 m3/j

Rejet

Soit un nombre de 24 foyers pour 2012

III. INDICATEURS FINANCIERS

III.1 Indicateurs financiers généraux

Recettes d'exploitation

La recette d'exploitation résultant du prix du service de l'assainissement collectif s'élève à :

	2012	2013	Variation
Pour la collectivité	75 514,74 €	74 917,36 €	-0,79%

La collectivité a, en outre, perçu les sommes suivantes :

Quote-part des subventions d'investissement	21 442,00 €
Redevance Pollution domestique	6 342,00 €
TOTAL CUMULE	102 701,36 €

Etat de la dette

L'état de la dette au 1^{er} janvier 2013 fait apparaître les valeurs suivantes :

	1 ^{er} janvier 2012	1 ^{er} janvier 2013
Encours	465 196,75 €	467 753,74 €
Annuité à venir	56 938,00 €	61 486,00 €

Travaux

L'état ci-dessous fait apparaître la liste et le montant financier des travaux réalisés pendant l'exercice 2013 :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT TTC
Néant	0

III.2 Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés semestriellement par le SIAEP Fréteval St Hilaire. Les abonnements sont payables annuellement à terme échu. Les consommations sont payables au vu du relevé.

Chaque année, le Conseil Municipal vote les tarifs qui découlent des charges du service calculées sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Le service n'est pas assujetti à la TVA.

III.3 Le prix de l'assainissement collectif

Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2012	1 ^{er} jan 2013	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT)	Abonnement ordinaire	15,00 €	20,00 €	33,33%
Tranches € HT/m ³)	le m ³	1,60 €	1,65 €	3,12%
Agence de l'eau Loire Bretagne (red.pollution et réseaux de collecte)		0,2000 €	0,1900 €	-5,00%
Taxe puits par personne		75	80	6,67%

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2012	1 ^{er} jan 2013	Variation
Collectivité	207,00	218,00	5,31%
Agence de l'eau Loire Bretagne	24,00	22,80	-5,00%
Total (€ TTC)	231,00 €	240,80 €	4,24%

Variation COLLECTIVITE (HT)

5,31%

Le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2012 est égal à 1,93 €

Le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2013 est égal à 2,01 €

III.4 Le prix du branchement de l'assainissement (après tranches de travaux assainissement eaux usées domestiques)

Evolution du tarif

1 ^{er} jan 2012	1 ^{er} jan 2013	Variation
350,00	350,00	0,00%